

Les actions déployées

INTEGRER

Permettre l'accès à l'emploi par l'alternance

Accompagner la personne en situation de handicap lors des entretiens d'embauche par le Chargé de Mission Handicap, à la demande

Garantir les relais avec les partenaires

Accueillir des stagiaires en situation de handicap

Réaliser des bilans d'intégration du travailleur en situation de handicap

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Promouvoir les actions de sensibilisation, de communication et de formation des salariés

Garantir les actions de maintien dans l'emploi

Organiser des manifestations

Etablir des relais auprès des services spécialisés de la CGSS Réunion

Nommer des référents Handicap dans les CSE de la Fondation

Vous vous sentez concerné (e) ?



Pour toute question sur le handicap au travail, notre chargé de mission est à votre disposition, tenu par la confidentialité

Chargé de mission Handicap Fondation Père Favron
boeth@favron.org - 06 93 97 05 71 - 02 62 91 80 46

Notes:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Handicap et Emploi

LA FONDATION PÈRE FAVRON
VOUS ACCOMPAGNE



+ d'infos sur :



www.favron.org

Prévenir
Intégrer
Maintenir
Soutenir

Qu'est-ce que le handicap au travail?



Le handicap au travail est caractérisé par le fait de rencontrer des difficultés dans l'exercice de son métier en raison de problèmes de santé.

Il peut être d'origine **professionnelle** ou **personnelle**



LE HANDICAP MENTAL

Déficience intellectuelle, troubles cognitifs, etc.



LE HANDICAP PHYSIQUE

Hernie discale, Troubles musculo-squelettiques, Paraplégie, Lombalgie, etc.



LE HANDICAP PSYCHIQUE

Dépression, Psychose, etc.



LE HANDICAP SENSORIEL

Visuel, auditif, etc.



LES MALADIES INVALIDANTES

Diabète, Arthrose, Sclérose en plaque, Cancer, etc.

Qui est concerné ?

“ Toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont réduites par suite de l'altération temporaire ou permanente d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques. ”

La Fondation Père Fauron s'engage



La Fondation a conclu un accord en faveur de l'intégration durable des personnes en situation de handicap.

Il s'articule autour de 3 objectifs :

- L'embauche des personnes en situation de handicap et leur insertion
- Le maintien dans l'emploi
- La communication et la sensibilisation autour de la thématique du handicap afin de créer les conditions d'une fondation inclusive

Qui sont les bénéficiaires ?

- Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées mentionnée.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale.
- Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain.
- Les bénéficiaires d'une pension ou d'une rente militaire d'invalidité ou sapeurs-pompiers volontaires.
- Les titulaires de la carte « mobilité inclusion » et les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Les actions déployées

MAINTENIR DANS L'EMPLOI

Mener des accompagnements individuels

Réaliser le versement unique de la prime BOETH RQTH de 500 euros

Analyser et étudier des situations professionnelles

Financer le matériel nécessaire à la tenue du poste de travail

Organiser des entretiens de liaison avec les salariés en arrêt maladie longue durée

Rechercher des co-financements pour la formation professionnelle

Accompagner au retour à l'emploi lors d'arrêt prolongé

Financer le reste à charge lors d'achat de matériel médical

Analyser les postes de travail

Maintenir le salaire lors des rendez-vous médicaux avec les spécialistes

Favoriser le lien avec la médecine du travail

Solliciter les services de la médecine du travail pour la réalisation d'aménagements ergonomiques

Aménager l'organisation du travail en concertation avec l'employeur

Accompagner à la reconversion professionnelle